vroy, où ils avaient atterri hier. A peine monté à 60 mètres, l'appareil fut pris dans un remous de vent et tangua fortement. En présence du danger qu'il courait, Lanser atterrit aussitôt et rentra son appareil dans un hangar.

INTERVIEW DE LANSER

Lanser a fait les déclarations suivantes : — « Nous ne pouvons plus espérer maintenant ravir le prix de 100,000 francs à Wynmalen. Le temps matériel nous manque maintenant pour aller jusqu'à Bruxelles et retourner ensuite à Paris dans les délais prescrits ; cependant, nous repartirons dès que les conditions atmosphériques seront plus favorables, car nous tenons absolument à rentrer à Bruxelles par la voie des airs. »

M. Pannier se déclare enchanté du voyage de Paris à Saint-Quentin : « Dès le départ, dit-il, nous sommes montés à une très grande hauteur et nous avons pu nous diriger très facilement à l'aide de la boussole et de la carte au 80 millième. »

LE GRAND PRIX EST SANS DOUTE COURU

L'abandon de Lanser va — selon toutes probabilités — permettre au Hollandais Wynmalen de passer bientôt à la caisse de l'Automobile-Club de France pour y toucher les 100,000 *francs dont cette société a généreusement doté le raid de Paris-Bruxelles* et retour.

En effet, Wynmalen a, jusqu'à présent, accompli seul le parcours dans les conditions imposées.

Le 16 octobre à 7 h. 37 m. 35 s. du matin, il partait d'Issy-les-Moulineaux pour Bruxelles et en revenait le 17 octobre à midi 27 m. 3 s., accompagné par Louis Duffour. Il avait donc effectué le parcours en 27 heures 50 m. 28 s.

Mais la commission sportive de l'A. C. F. jugeant que Wynmalen n'avait pas été chronométré officiellement au départ, décidait que le temps maximum accordé par le règlement, c'est-à-dire 36 heures, serait attribué à Wynmalen. Cette décision bizarre était approuvée peu après par la commission mixte aérienne. Wynmalen a fait appel de ce jugement auprès de la Fédération internationale aéronautique, dont le bureau se réunira à Paris le 10 janvier prochain.

Mais si, comme tout le fait supposer, le Grand Prix reste à Wynmalen, *il n'y a plus* lieu à aucune controverse.

Il serait bien difficile, en effet, que le Grand Prix soit gagné par un des concurrents qui restent régulièrement engagés, c'est-à-dire par Legagneux ou par Weymann. Legagneux, avant de partir pour *Pau, a déclaré qu'il renonçait au raid.*

Et comment Weymann, malgré toute sa valeur, pourrait-il, en une saison où les jours sont si brefs (il fait à peine jour à 8 heures et nuit avant 4 heures), aller à Bruxelles *et en revenir, en admettant même* que la journée de demain soit magnifique, ce qui est moins que certain ?

## Les décorations du 1er Janvier

LEGION D'HONNEUR.

MINISTERE DES FINANCES

*Officiers*

MM. Girard du Demaine, administrateur à la direction générale des contributions directes.

Besson, directeur de l'enregistrement de la Seine.

Stourm, membre de l'Institut.

*Chevaliers*

MM. Cerruty, directeur du personnel.

Mingasson, inspecteur des finances.

Gaillet, chef de bureau à l'administration centrale.

Digeaux, directeur des contributions directes à Caen.

Blondin, chef de bureau à la direction générale des douanes.

Lafont, chef de bureau à la direction générale des contributions indirectes.

Delage de Suget, directeur de l'enregistrement à Nîmes.

Dubosq, *inspecteur général des succursales de la Banque de France.*

De Preuilly, chef de bureau à la Caisse des dépôts et consignations.

Gimmig, syndic des agents de change à Marseille.

Bonzon, directeur du Crédit Lyonnais.

De Villèle, directeur de la Société Générale.

Duchatel, administrateur délégué de l'Association française du cautionnement mutuel.

MINISTERE DE LA GUERRE

Le « Journal Officiel » publie aujourd'hui la liste des promotions et nominations faites dans l'ordre de la Légion d'Honneur par le ministère de la guerre.

Voici les noms des grands-officiers, des commandeurs et des généraux ou assimilés promus officiers :

*Grands-Officiers*

Les généraux de division Michel, Pau et Rouvray.

*Commandeurs*

Les généraux de division de Ferron, Parisot, Charpentier du Moriez, Dor de Lastours et de Jacquelot de Boisrouvray

Les généraux de brigade Cherfils, Buisson d'Armandy, Maitrot, Desoille, Pierrugues, Heymann, Reveilhac, Herment et *Gainbez ;*

Le contrôleur général de première classe Chapelle ;

Les colonels d'infanterie Brindsaux et Laquière ; de cavalerie Gonnet ; du génie Cornille ;

L'intendant militaire Grain ;

Le médecin inspecteur Antony ;

Le pharmacien inspecteur Masson ;

Les généraux coloniaux Caudrelier et *Dain.*

*Officiers*

Les généraux de brigade Conneau, Silhol, Delarue, Leré, Plantey, Isnard, Sellier, Bouchard, Leleu, de Villaret, Estève et Bridoux.

Les intendants militaires Bornecque, Refait, Donin de Rozière.

## L'affaire de l'Ouadaï

**Les raisons de l'offensive du colonel Moll**

Paris, 30 décembre. — Un ami du capitaine Arnaud, commandant la compagnie méhariste du Ouadaï, communique à l'Agence Fournier, une lettre que cet officier lui *a expédiée* d'Abecher, à la date du 17 octobre dernier. En voici un passage qui explique les raisons de l'offensive du colonel Moll contre les Massalits :

« Les morts de Bir Taouil, le capitaine *Fiegenschuh et ses compagnons,* n'ont pas été vengés ; la victoire de Gredah a été remportée par le capitaine Chauvelot contre les Foriens, gens du Darfour anglo-égyptien, qui avaient envahi les Ouadaï, mais les Massalits sont restés impunis, aussi leur orgueil ne connaît plus de bornes.

» L'armée de leur sultan Tadjanine menace notre frontière en face du poste de Bir Taouil, nouvellement créé, et où la garnison est constamment sur le qui-vive. Cette menace constante empêche qu'on s'occupe *sérieusement* du pays au point de vue administratif et économique.

» Autant pour venger nos morts que pour écarter le danger d'un rassemblement armé aussi près d'un pays à peine conquis, il im*porte de marcher contre les Massalits.* Peut-être quand ma lettre vous parviendra, ce sera déjà chose faite. »

## Les assiettes du ministère de la Guerre

Paris, 30 décembre. — Gross, soldat au 5e régiment du génie, à Versailles, est fils de l'argentier du ministère de la Guerre. Celui-ci avait la surveillance de trois douzaines d'assiettes en porcelaines classées comme pièces historiques. Un beau jour il s'aperçut de leur disparition et la dénonça. Une enquête habilement menée amena l'arrestation du propre fils de l'argentier. Celui-ci avait revendu ces objets d'art à un brocanteur de Versailles, M. Gerbault.

*Le Tribunal correctionnel de Versailles* avait condamné le fils Gross à trois années de prison et Gerbault comme complice et receleur, à la même peine.

Ils ont fait appel aujourd'hui devant la Cour d'appel de Paris. Après plaidoirie de Me Henri Robert, la Cour a abaissé pour Gross et pour Gerbault, la peine à une année d'emprisonnement.

## Tremblement de terre en Grèce

*Athènes, 30 décembre.* — *Un violent tremblement de terre s'est produit aujourd'hui en Grèce.*

Les secousses sismiques ont été localisées dans l'Elide entre Patras et Pyrgos. Les dégâts sont purement matériels. Les bourgs de Lechena et d'Andravida ont été particulièrement éprouvés ; plusieurs maisons se sont écroulées, toutes les autres ont été sérieusement endommagées. Les populations, prises de panique, se sont enfuies sous une pluie violente.

Le gouvernement envoie des tentes et des vivres.

Les autres détails manquent.

## La nouvelle monnaie portugaise

Lisbonne, 30 décembre. — Voici quelle sera la future monnaie de la République portugaise *en projet* :

L'unité monétaire sera «l'écu» à l'instar du «dollar» et du «pezo» des républiques américaines, avec qui le Portugal est en relations constantes.

Il se divisera en centavos et, provisoirement, en demi-centavos.

La monnaie sera en or, argent et en un alliage de cuivre et nickel.

L'écu sera en or, ainsi qu'en argent, et équivaudra à 1,000 reis

Le demi-écu sera en or, ainsi qu'en argent, et équivaudra à 500 reis

La pièce de 20 centavos sera en or, ainsi qu'en argent, et équivaudra à 200 reis.

La pièce de 10 centavos sera en or, ainsi qu'en argent, et *équivaudra à 100 reis.*

Nickel et cuivre existant en circulation seront fondus et alliés dans la proportion respective de 75 et 25 p. c. et serviront à faire les monnaies de 2 centavos équivalant aux 20 reis actuels ; 1 centavo équivalant aux 10 reis actuels, un demi-centavo équivalant aux 5 reis actuels.

Un concours international sera ouvert dans les premiers jours du mois prochain pour la frappe de ces monnaies.

Le ministre des finances est, paraît-il, résolu à faire exécuter partie de ces opérations à l'étranger.

# Dernières impressions du "Courrières" Anglais

## On a retrouvé les corps de deux mineurs qui ne sont morts que quarante-huit heures après la catastrophe

*(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)*

*Manchester, 29 décembre.* — Quelques mots encore, avant de reprendre le chemin de la France et de quitter ce pays qui pleure les derniers morts que la mine lui rend non sans difficultés...

*LES EMMURES VIVANTS*

On a fait ce matin à Atherton, une terrible découverte.

Parmi le tas de cadavres que les équipes des sauveteurs ramenaient au jour, — cadavres en putréfaction et violacés par l'œuvre impitoyable de l'air sur les mortelles dépouilles, — deux corps offraient à la vue des chairs intactes.

Ces deux corps ont été trouvés derrière un éboulement, dans une sorte de prison formée en un coin de galerie murée par la chute d'un épais pan de terre et de houille.

De l'avis de tous, et même de M. Tage, directeur de la mine Prétoria, on se trouve *en présence des corps de deux malheureux* mineurs qui ont pu survivre à la catastrophe, à l'explosion et à l'incendie de la mine.

Protégés par l'éboulement, ils étaient aussi isolés de tout secours par ce mur qui leur *gardait la vie tout en étant la condition même* de leur perte.

Combien de temps ont-ils pu vivre là, dans cette geole obscure ? Quelles affreuses paroles désespérées ces deux infortunés ont-ils pu échanger avant de sentir peu à peu la mort par inanition, par asphyxie, lentement les gagner ? Peut-être ont-ils entendu les appels des sauveteurs venir jusqu'à leurs oreilles à travers la muraille qui les isolait du salut ? Leurs voix défaillantes n'ont pas su y répondre, et ils sont tombés côte à côte, inanimés, pendant que, là haut, leurs épouses pleuraient déjà leur mort.

On ne croit pas, à l'examen de leurs corps, que la mort soit postérieure de plus de qua*rante-huit heures à la catastrophe.* Elle ne se produisit cependant pas dans un intervalle de moins d'un jour. Vingt-quatre effroyables heures !

LA PROTECTION OUVRIERE

C'est sur l'impression infiniment émouvante de cette découverte que j'ai quitté Prétoria Pit et ses sombres scènes de désolation, pour parcourir à nouveau, dans mon retour vers la France, une des régions les plus industrielles de la Grande-Bretagne, où les fumées des usines montent en flocons nombreux vers le ciel, comme les fumées des sacrifices de tant et tant de vies de travailleurs faits à la sauvage divinité de l'Or.

Dans un article *très saisissant, signé* par un membre du Parlement, M. Chiozza Money, le « Daily News », ce matin, rapportait que durant la campagne industrielle anglaise de 1910, depuis le 1er janvier dernier, environ cinq mille ouvriers ont été tués et plus de trois cent mille ont été blessés. Dans les mines et les carrières, mille sept cent cinquante hommes ont trouvé la mort dans des accidents de travail. L'auteur faisait ressortir de ces chiffres que le public en s'intéressant aux morts de Prétoria Pit, doit bien comprendre qu'un tel accident ne fournit au martyrologe du Travail qu'une proportion relativement minime de cadavres d'ouvriers. Chaque année, l'industrie échafaude ses succès financiers sur des milliers de corps humains hâchés par les machines, tués par les coups de grisou des mines, ou les éboulements des carrières ! Et, dans un juste rapprochement à propos des récents accidents de chemin de fer anglais, il montrait encore combien parmi les cheminots de son pays, — comme dans le monde entier, — risquent et perdent chaque jour leur vie, pour des salaires misérables.

La conclusion de l'article, c'est celle de tous les commentaires qu'on trouve dans la presse libérale et socialiste anglaise : Il faut que des lois interviennent pour protéger le monde ouvrier contre l'imprudente rapacité de certains capitalistes. C'est cela encore qu'a réclamé mercredi, au cours de la réunion de son bureau, la Fédération des Mineurs d'Ecosse, sous la présidence de M. Robert Smillie :

« Que l'inspection soit légalement plus sévèrement organisée dans les mines pour protéger les mineurs et que d'une façon générale, des réformes assurent une protection efficace du travail ».

Et, quand on rentre en France, où tant de gens disent du mal de la République et de son œuvre parlementaire, on est après tout un peu heureux de songer que si l'idéal n'a pas encore été atteint, nos travailleurs ont obtenu déjà quelques garanties, par l'égalitaire bulletin de vote.

***

Avant de clore cette série de reportages d'Outre-Manche, je manquerais au plus agréable de tous mes devoirs, si je n'adressais ici à mes excellents confrères de la presse anglaise, de Manchester, et tout en particulier à ceux du grand journal « Manchester Evening News », l'expression de toute ma gratitude pour l'accueil si bienveillant et si cordial qu'ils ont fait au représentant du « Réveil du Nord ». *En facilitant* ma tâche, ils ont permis à notre public de la région minière du Pas-de-Calais et du Nord de suivre, à travers nos informations, les péripéties du douloureux événement qui a mis en deuil les mineurs du Lancashire, comme le sinistre drame de Courrières endeuilla notre pays.

Merci à tous, pour avoir permis que les cœurs vaillants de nos mineurs puissent battre mieux à l'unisson des cœurs endoloris de là-bas !

ALEX WILL.

## Messine ravagée par un incendie

Rome, 30 *décembre.* — Un incendie a éclaté à Messine, près des pavillons des télégraphes de la gare et a détruit les baraquements de la place de Rome, parmi lesquels les dépôts du chemin de fer et le bureau de poste de la gare.

L'incendie se propage rapidement. Les troupes accourues pour isoler l'incendie démolissent les baraquements environnants.

Les communications télégraphiques et téléphoniques sont interrompues.

Les sacs de correspondances et les valeurs contenues dans le coffre-fort du télégraphe ont été sauvés. Les dommages sont considérables. Il n'y a pas eu de victime. On ignore les causes du sinistre.

*Le ministre des postes* a ordonné que les communications soient promptement rétablies avec Messine. Il a envoyé des fonctionnaires de Reggio-de-Calabre avec du matériel téléphonique et télégraphique.

Les communications urgentes avec la Sicile sont maintenant effectuées par le câble de Naples à Palerme et par les stations radio-télégraphiques du détroit.

## La chasse aux places aux Etats-Unis

New-York, 30 décembre. — Les démocrates, qui depuis seize ans étaient éloignés du pouvoir, s'occupent actuellement de remplir de leurs partisans les postes officiels de la Chambre des représentants, dont les traitements atteignent un total de plus de 750,000 dollars par an (3,750,000 francs).

A part quelques rares exceptions, tous les postes — et ils sont au nombre de plusieurs centaines — seront donnés à leurs amis.

[illegible] 25,000 francs par an ; le chapelain reçoit 5,000 *francs* ; le *secrétaire particulier* du speaker 18,000, son second clerc 8,000 fr. ; un messager 6,000 francs. Il faut compter, en outre soixante commis aux écritures touchant entre 7,500 et 12,500 francs, le sergent d'armes, l'huissier et le maître des postes de la Chambre. La meilleure place de toutes est celle du secrétaire de la Chambre des représentants, qui possède un traitement de 32,500 francs.

Quelques-uns des fonctionnaires qui vont être cassés sont dans leur poste depuis seize ans, c'est-à-dire depuis que les républicains ont conquis la majorité dans la Chambre. Beaucoup d'entre eux ont passé les plus belles années de leur vie de travail dans ces fonctions bien rétribuées et auront beaucoup de peine à lutter contre la concurrence dans la vie civile. Le secrétaire de la Chambre est actuellement le commandant Mac Dowell, qui est dans sa soixante-dixième année

Les solliciteurs pour tous ces postes sont en nombre énorme, et les nouveaux députés démocrates sont inondés de leurs lettres.

## Un déraillement sur l'Ouest-Etat

Rouen, 30 décembre. — Un train de marchandises, composé de dix-neuf wagons, a déraillé à la sortie du tunnel de Saint-Maur, près de la gare de la Rue-Verte.

Trois wagons ont été fortement endommagés, ainsi que les rails, sur une assez longue distance

La circulation est en partie interrompue. Une seule voie est libre.

GLISSEMENT A DROITE

## LA FIN de L'HISTOIRE

### M. André Bernard est bien monarchiste, mais il ne veut pas qu'on le dise

*La « Démocratie », organe de M. Marc Sangnier, publie l'article suivant que nous reproduisons à titre documentaire :*

« Les articles que nous avons publiés dans «La Démocratie» sous ce titre : « Glissement à droite » ont vivement ému les milieux politiques, ceux de droite en particulier.

M. André Bernard, président de l'Association républicaine libérale du Nord, président du conseil d'administration des journaux d'opposition libérale l' « Eclair », de Paris, et la « Dépêche de Lille », membre du conseil d'administration de [illegible] de la « Presse », venait d'adhérer à l' « Action Française ». Telle est l'information grave que nous publiions et commentions le 21 décembre et que, dès le 24, nous insérions de nouveau en l'appuyant, cette fois, sur les déclarations mêmes parues dans le journal l' « Action Française » des 11 et 15 décembre.

Comment fut accueillie notre information ?

LA PRESSE S'EMEUT...

« Les organes royalistes de province la reçurent avec joie. Reproduisant même l'un de nos articles, l' « Eclair de Montpellier » le qualifiait d' « article du plus haut intérêt » et nous félicitait de notre « langage si mesuré »... Cependant, les chefs de l' « Action Française » qui, dans leurs discours et dans leurs écrits, avaient d'abord fait acclamer, tel M. de Vesins, le « courage » si « méritoire » de M. André Bernard allant au Roi, se montrèrent beaucoup moins enthousiastes que leurs confrères royalistes de province quand parut l'article de « La Démocratie ». Evidemment, nous insistions mal à propos, au gré de ces messieurs, sur la conversion de M. André Bernard.

Quant aux organes libéraux dont M. Bernard administre les finances, ils ne dirent rien tout de suite. Ils n'en étaient pas moins très émus. Une explication était inévitable entre leurs directeurs politiques et M. Bernard, à la suite de laquelle celui-ci serait amené à opter définitivement entre la « république libérale » et la monarchie. C'est à la suite de cette explication que M. Bernard a communiqué à la presse la « note » que nous avons reproduite hier matin. Il y était déclaré que l' « Association républicaine libérale », dont M. Bernard restait président, « comptait sur ses représentants au Parlement » (la « chimère électorale » renaissait donc soudain dans l'esprit de M. Bernard ?) et qu'elle « se plaçait sur le terrain constitutionnel » (royaliste hier, M. Bernard, non moins soudainement, redevenait donc républicain ?)

Cette « note » fut enregistrée avec satisfaction par les deux grands journaux dont M. Bernard préside le conseil d'administration : l' « Eclair », de Paris, et la « Dépêche de Lille ». Et comme elle rendait manifestement nécessaires quelques précisions, ce furent les directeurs politiques de ces organes qui se chargèrent de la commenter.

Tout l'effort de la « Dépêche » tendit à démontrer, non pas que M. André Bernard n'est pas monarchiste, — c'eût été difficile — mais qu'il n'abandonne pas « la tactique » républicaine libérale », laquelle est la seule « possible », la seule « pratique ».

« La monarchie » c'est peut-être une belle théorie, mais « irréalisable ». En d'autres termes, M. Bernard est monarchiste, mais il ne trouve pas « politique » qu'on le dise.

Au surplus, voici quelques passages de l'article de la « Dépêche » (numéro du 28 décembre) :

...Il n'y a de politique possible aujourd'hui qu'une politique républicaine, et il n'y a de politique bonne qu'une politique de liberté...

... En dehors de cette union du régime que veut le pays et des droits que réclament les citoyens, il pourra y avoir des illusions et des ardeurs, il n'y aura rien de pratique (Qu'en pense l' « Action Française » ?) Dans le domaine individuel, il est permis de s'en tenir aux théories irréalisables, parce qu'on ne nuit qu'à soi. Comme citoyens, il faut aboutir et sortir du rêve, parce que le bien du pays en dépend.

La formule républicaine libérale reste donc la formule de demain comme elle a été celle d'hier, et ceux qui l'ont adoptée parfois en se consolant de la défaite de leurs opinions par la conscience du devoir qu'ils accomplissaient, et sans renier rien de leur passé, n'ont point eu et n'ont pas, quoi qu'on ait pu dire, l'intention de changer, tant qu'on ne leur aura pas démontré, — et cette démonstration n'est pas encore venue, — que le bien peut et doit être fait autrement.

Ce langage habile ne laisse place à aucune équivoque...

Celui de M. Ernest Judet est plus ferme. On sent que le directeur de l' « Eclair » a posé nettement ce dilemme à M. Bernard : Vivons ensemble sous le drapeau républicain ou séparons-nous ! A quoi M. Bernard a répondu d'après M. Judet, « en s'étonnant des affirmations « excessives » (c'est M. Judet qui souligne) de l' « Action Française »... Notons que M. Bernard ne dit pas : les affirmations « fausses » ; il dit : les affirmations « excessives... »

M. Judet ne s'en « félicite » pas moins de publier la note qui lui est communiquée.

« Des journaux de très bonne foi, écrit-il, notamment la « Démocratie » et l' « Intransigeant », ont eu ainsi malheureusement le droit de conclure à une volte-face offensante pour M. André Bernard... Elle vient encore à temps, quoique un peu tard pour le public...

Il conclut :

« L'incident est donc clos, comme il convenait ; tant pis pour ceux qui l'ont créé ».

« TANT PIS » POUR L' « ACTION FRANÇAISE »

L' « Action Française » acceptera-t-elle le « tant pis » de M. Ernest Judet ? Elle, d'ordinaire si bavarde, elle ne paraît guère pressée de parler...

Il lui serait cependant facile de rappeler à M. André Bernard ses si récentes déclarations...

Mais non, l' « Action Française », après avoir pris acte de la conversion de M André Bernard eût préféré que la presse fît le silence sur cet incident. C'est loin du bruit des polémiques, dans l'ombre discrète des salles de rédaction « libérales », que l'influence de M. Bernard pouvait s'exercer le plus utilement au profit de l' « Action Française ».

Malheureusement, ces beaux projets devaient échouer — et l'on sait que « La Démocratie » n'est pas tout à fait étrangère à cette œuvre de franchise — puisque, la question étant posée au grand jour, M. Bernard se trouvait contraint de prendre publiquement une attitude. Remarquons, d'ailleurs, que la question n'eût-elle pas été posée, la loyauté de M. Judet se fût révoltée contre une telle situation. Il le déclarait lui-même hier dans l' « Eclair » :

« ...*Je suis seul maître* de la ligne adoptée par l'organe d'opposition très indépendante que je dirige, et aucune manœuvre n'est en mesure de peser sur moi ou d'exercer des influences étrangères...»

...Au moins les situations sont-elles à peu près claires maintenant. On sait ce qu'est M. André Bernard et on sait aussi que, pensant ce qu'il pense, il n'en conserve pas moins une « tactique républicaine libérale », la seule « pratique ».

Nous regretterons toutefois, quant à nous, que M. André Bernard n'ait pas continué d'avoir ce « courage méritoire », dont parlait M. de Vesins (« Nord Patriote », organe de l' « Action Française », du 28 décembre), qui l'avait conduit à la monarchie. Et nous regretterons surtout pour les « libéraux », républicains non par tactique mais par conviction, que la « république libérale » soit compromise trop souvent par des monarchistes qui n'ont le « courage méritoire » ni d'aller jusqu'au bout de leurs convictions politiques, ni d'y renoncer sincèrement pour toujours ».

Georges HOOG.

## Une guerre entre la Chine et le Japon

Vienne, 30 décembre. — La «Zeit» reçoit la nouvelle suivante de Saint-Pétersbourg :

« Une nouvelle tension des rapports entre la Chine et le Japon donne lieu à des bruits alarmants. »

La «Djetsch» apprend de Vladivostok que « l'on s'attend à une guerre entre la Chine et le Japon au printemps prochain. La presse chinoise commente la situation sur un ton très agressif ; la japonaise se montre plus réservée.

« On assure que la Chine compterait absolument sur l'appui des Etats-Unis. »

## Les prochaines grandes manœuvres allemandes

Berlin, 30 décembre. — Les grandes manœuvres impériales de 1911 auront lieu, d'après le «Berliner Tageblatt», dans le sud-est du Slesvig-Holstein et dans le grand-duché de Mecklembourg entre le 2e et le 9e corps d'armée.

L'infanterie, par un appel de réservistes, sera mise sur le pied de guerre, ses bataillons seront complétés par un troisième bataillon de réserve. Les deux corps d'armée disposeront, en outre, d'une division de cavalerie à effectifs complets

La flotte de haut bord prendra part aux exercices militaires, qui seront à nouveau des manœuvres combinées de l'armée de terre et de la marine. Les manœuvres côtières se dérouleront dans les environs des baies de Mecklembourg et de Lubeck dans la contrée qui avoisine l'île de Ruegen. La flotte fera usage de son corps de débarquement, qui assistera aux revues passées par Guillaume II à Lubeck, pour le 9e corps, et au champ de manœuvres de Krekow, près de Stettin, pour le 2e corps poméranien.

## MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 30 décembre. — L' « Officiel » publie ce matin un important mouvement judiciaire.

Nous y relevons la nomination de M. Davaine, président du tribunal de Cherbourg, ancien juge d'instruction à Lille, comme président du tribunal de Brest.

FEUILLETON DU 31 DECEMBRE. N. 33

# LES CHEVALIERS DU BROUILLARD

Roman populaire par Pierre LUGUET

— C'est mon affaire. Un faux serment me pèse peu, quand il s'agit de ta sécurité.

— Assez ! interrompit Darrell, tu ne fais par ce moment que rendre ton cas plus grave.

— Fais-moi des reproches tant que tu voudras, Tamise, mais écoute-moi. J'ai fait ce que j'ai fait pour te servir.

— Allons donc ! Tu m'as accusé pour te sauver toi-même.

— Sur mon âme, tu me juges mal ! *s'écria* Jack. Je donnerais ma vie pour toi !

— Et tu penses me le faire croire après ce qui s'est passé.

— Oui. J'espère mieux encore : j'espère recevoir tes *remerciements.*

— Pour m'avoir fait emprisonner ?

— Pour t'avoir sauvé la vie.

— Comment ?

— Ecoute-moi bien, Tamise. Tu es dans un danger plus sérieux que tu ne le crois. J'ai entendu Jonathan Wild donner ses instructions à Quilt Arnold, et quoiqu'il parlât argot, et à voix presque basse, mon oreille alerte, et ma connaissance de la langue des voleurs, m'ont permis de saisir ce qu'il disait. Jonathan Wild s'est entendu avec Sir Rolland pour te faire disparaître. Et si l'on t'a amené ici, c'est pour que le beau projet puisse s'exécuter avec plus de sécurité. Avant la fin de la nuit, si nous n'avons pas pu nous évader, tu seras enlevé ou assassiné. On attribuera ta disparition à *la négligence du constable de la prison.*

— Es-tu certain de tout ceci ? demanda Tamise, qui malgré sa bravoure n'avait pu s'empêcher de frissonner.

— Absolument certain. Au moment où je t'ai trouvé, chez Sir Rolland, prisonnier de Jonthan Wild, j'ai deviné ce qui se passait, et j'ai agi en conséquence. Les choses sont allées aussi doucement que je l'avais espéré ; mais elles auraient pu aller moins bien. Je puis te sauver et je le ferai ; mais dis-moi que nous sommes encore amis.

— Tu ne me trompes pas ? demanda Tamise d'un ton dubitatif.

— Non, par le ciel ! répondit fermement Jack.

— Ne jure pas, ou je perdrai confiance en toi. Je ne puis pas te donner ma main, mais tu peux la prendre.

— Merci ! Oh ! merci ! s'écria Jack d'une voix pleine d'émotion. Sois tranquille, j'au*rai vite fait de t'enlever ces bracelets.*

— Ne t'inquiète pas. M. Wood ne va pas tarder à arriver.

— M. Wood ! dit Jack, surpris. Comment as-tu fait pour communiquer avec lui ?

Abraham, qui n'avait pas perdu un mot de cette conversation, retint son souffle, et colla son oreille contre les planches.

— Au moyen du garde de nuit qui me surveillait, répondit Tamise.

— Que le diable l'emporte ! murmura Abraham.

— Attends ! dit Jack. Je crois avoir entendu un bruit. Parle plus bas. Quelqu'un peut nous espionner... peut-être ce démon bossu de juif...

— Peu m'importe ! répondit fièrement Tamise. Celui-là pourra dire à mon ennemi que ses plans sont dévoilés.

— Il peut lui apprendre aussi comment *empêcher* l'exécution des tiens.

— Il le peut, en effet ; il le peut, s'écria Abraham à haute voix.

— Mille tonnerres ! hurla Jack ; ce vieux voleur était ici ! Je m'en doutais. Tu t'es trahi, Tamise !

— Et qu'importe ! puisque tu te vantes de pouvoir le sauver, vermine !

— Oui, je puis le sauver. Et je le ferai.

— Dans combien de temps M. Wood doit-il arriver ? demanda le janissaire en ricanant.

— Qu'est-ce que ça peut te faire ? cria Jack furieux.

— Parce que je voudrais me trouver là quand il viendra, répondit le policier, toujours goguenard. Je pense qu'on va s'amuser un peu.

— Allons reste où tu es, chien maudit ! ré*pondit* Jack.

— Tout est fini, murmura Tamise à l'oreille de Jack. M. Wood ne pourra pas arriver jusqu'à nous.

— Mais ce n'est pas la seule chance de salut, *répondit Jack sur le même ton,* quoique ce soit une des meilleures. Enfin nous nous en tirerons tout de même. Penses-tu que nous pourrions arriver à bout à nous deux du vieux bandit qui nous espionne, si nous étions hors de ce trou ?

— Oh ! j'en viendrais à bout tout seul, dit fièrement Tamise, si j'avais les mains libres !

— Parlez haut ; voulez-vous ! cria Abraham. Je veux entendre tout ce que vous dites. Vous ne devez pas avoir de secrets pour moi.

— Va-t-en causer avec Saint-Gilles, Israël, si tu as besoin de conversation.

— Ils sont tous dans la grande salle, et la porte est fermée, répondit Abraham, qui n'avait conçu aucun soupçon.

— C'est bon à savoir, murmura Jack. A l'œuvre, Tamise. Fais autant de bruit que tu pourras pour détourner l'attention de ce coquin.

Il tira alors le fer de hallebarde de sous sa veste, et, noyant le bruit de son opération dans des sifflets, dans des chants, dans des rires et dans les batteries des coups de pied dans les planches, réussit, en peu de minutes, à libérer Tamise des menottes qui lui emprisonnaient les poignets.

— Tu es mon ami, murmura Tamise, et je te pardonne.

Jack lui serra cordialement la main, et l'avertissement de ne pas laisser tomber les bracelets qui pourraient raconter leur histoire. Et lui-même se mit à chanter à plein gosier une chanson de voleur, dont il savait tout un répertoire.

Abraham l'interrompit violemment.

— Pourquoi fais-tu tout ce bruit ?

— Pour me distraire. Et toi, pourquoi n'en fais-tu aucun ?

— Je prends patience.

— C'est un exercice comme un autre. Tu aimerais mieux prendre un quart de gin, je *suppose.*

Il ajouta à l'oreille de Tamise :

— Monte sur mes épaules. Prends cette pique. Fais sauter la serrure. Je n'ai pas besoin de t'indiquer comment. Quand ce sera fait je te pousserai dehors. Prends garde au vieux, et ne t'occupe pas du reste.

Il reprit sa chanson, hurlant plus fort encore que tout à l'heure.

La porte s'ouvrit soudain dans un craquement, et Tamise bondit dans l'ouverture.

Cette manœuvre fut exécutée avec tant de rapidité qu'elle prit Abraham absolument au dépourvu. Il était, au moment où elle se produisit, l'oreille à la serrure, et reçut un coup violent sur la face. Il chancela et recula de quelques pas. Avant qu'il eût pu se ressaisir, Tamise était sur lui, lui mettait le fer de la hallebarde à la gorge, et le menaçait de frapper s'il faisait un mouvement suspect ou s'il jetait un cri.

Jack, comme bien on pense, n'était pas resté oisif pendant ce temps. Il était sortit de son réduit presque aussitôt que Tamise et, courant à la porte qui faisait communiquer les deux chambres, en avait retiré la clef. Son but était clairement visible ! Alarmés par le bruit, Sharples et Quilt accouraient au secours de leur camarade. Mais ils arrivèrent trop tard. L'entrée leur était barrée ; ils avaient en outre l'humiliation d'entendre Jack Sheppard rire de leur déconvenue.

— Je vous le disais bien, qu'il faudrait faire construire une prison spéciale pour moi.

— Tu n'es pas dehors encore, jeune chien ! répondit Quilt, essayant inutilement d'enfoncer la porte.

— Mais j'y serai bientôt, répondit Jack. Prends ceci, dit-il, en jetant les menottes brisées contre la cloison. Et sers-t-en pour toi-même. Jamais bijou ne t'aura mieux été.

— Trab ! vociféra Quilt. Que fais-tu donc, par le diable ? Vas-tu te laisser battre par deux enfants ?

— Hou, si je le puis ! répondit Abraham en faisant un effort désespéré pour se remettre sur les pieds. Si tu ne retires pas cette arme, cria-t-il à Tamise, je t'étrangle !

— A moi, Jack ! appela Tamise. Je ne puis plus le maintenir à terre.

— Frappe ! répondit froidement Jack, tandis que je m'occupe de l'autre serrure.

Mais Tamise n'était aucunement dans l'intention de suivre cet avis. Il se contenta de brandir son arme devant les yeux du juif et usa de toute sa force pour l'empêcher de se lever.

Pendant ce temps, Quilt tournait à la porte intérieure et Jack retirait les verroux de l'autre. Une voix grave chantait dans une cellule voisine, sans apparent souci du drame qui s'accomplissait.

Jack reprit le refrain en enlevant la dernière barre. Puis il s'écria triomphant :

— En avant, Tamise, nous sommes libres.

— Pas si vite ! Pas si vite ! hurlait Abraham, retenant Tamise et luttant avec lui. Si vous partez, il faut m'emmener, jeunes bandits.

— Sauve-toi, Jack ! disait Tamise, succombant sous la force et sous le poids de son adversaire. Abandonne-moi à mon sort.

— Jamais ! s'écria Jack en s'élançant vers lui.

Et, lui arrachant des mains le fer de la hallebarde, il en déchargea un coup violent sur la tête du juif.

— Je vais travailler à coup sûr, maintenant, dit-il au moment de répéter le coup.

— Arrête ! ordonna Tamise. Il ne peut plus nous faire aucun mal. Partons.

— Comme tu voudras, répondit Jack, bien que j'aie une diabolique envie de l'achever. Mais tu as raison, ce ne serait que priver le bourreau de son dû.

Et tous deux allaient s'envoler par la porte ouverte, quand se dressèrent devant eux Jonathan Wild et Peau-Bleue.

## CHAPITRE XIII

### Mme Sheppard chez Mistress Wood

La maison du menuisier, comme on peut aisément l'imaginer, était plongée dans la confusion et dans la plus affreuse détresse par l'inexplicable disparition des deux enfants. Le temps passait, et personne ne les voyait revenir. L'anxiété de M. Wood devint tellement intolérable qu'il avait saisi son chapeau et allait partir à leur recherche quand il fut arrêté par un coup frappé à la porte.

*(A suivre).*